

AGENDA

Population: 1 619 habitants

Superficie: 2 300 ha

MAIRIE OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Jeudi et Samedi: 8h30 - 12h00

Attention fermeture les lundis en juillet-août

05 53 81 00 29

Email: mairie@stmedarddemussidan.fr

Site: www.stmedarddemussidan.fr

© cl-photographies



Mr le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
de 8h30 à 10h à l'exception du mercredi

Mesdames et messieurs les adjoints reçoivent sur rendez-vous uniquement :

M. Jean-François MALARD 1er adjoint délégué à l'administration générale, et au devoir de mémoire;

Mme Ghislaine COUZON adjointe déléguée à l'action sociale;

M. Frédéric BIALE adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au patrimoine;

Mme Fabienne DELORT adjointe déléguée à la presse, l'information et la communication;

M. Cédric GUILLOT adjoint délégué aux activités culturelles et sportives.

École élémentaire : Mme BORDAS Julie 05 53 82 08 19

École maternelle : Mme HURDEBOURCQ Florence 05 53 81 19 93

Cantine scolaire : Mme MESPLÉ DUFOUR Marie-Ange 05 53 81 19 73

Service périscolaire: Mme DEVESVRE Emilie 05 53 81 00 29 (mairie)

Maison Départementale de Santé:
05 53 02 06 20

Cabinet de masso-kinésithérapie:
06 45 95 48 11

Déchetterie (Mussidan) : 05 53 82 15 37

La Poste (Mussidan) : 05 53 80 81 30

S.N.C.F : 05 53 81 00 31

Gendarmerie-Mussidan :

05 53 80 84 90

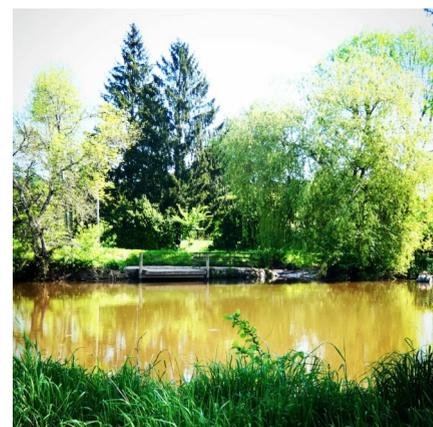
Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 0800 05 41 41

Service Médical WE : 05 53 53 15 15





SOMMAIRE

■ La vie municipale

- Extrait des comptes-rendus des conseils municipaux

■ Point sur les travaux

■ Commission embellissement

■ Vie pratique

- Plus de simplicité pour changer de nom
- Acquisition d'un animal: Certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce

■ Social / Santé

- Octobre rose
- Les plateformes d'accompagnement et de répit
- Cabinet paramédical

■ Séniors

- Réunion d'informations Cassiopéa
- Informations permanence infirmière France Services Mussidan
- Mutuelle communale: une complémentaire pour tous

■ Enfance et Jeunesse

- Les plateformes de coordination et d'orientation (PCO)
- Liste des assistantes maternelles de St-Médard
- Le RPE, c'est quoi ?
- Association Isle Enchantée : Accueil de Loisirs pour jeunes de 3 à 17 ans

Focus: Les Jardins d'Eloïse

■ Echo de la commune

- Journée du patrimoine
- Foire d'automne
- Pièce de théâtre « Le Facteur »

■ Bien vivre à St-Médard

- Nouveau design du site internet + Localiti
- Panneau Pocket : le panneau d'affichage communal et inter-communal chez vous !
- Nouveau plan de la commune
- Nouveau habitants à St-Médard de Mussidan
- Vous vendez ? Vous louez ?
- Éclairage public et illuminations de Noël

Broyat disponible

- Cérémonie du 11 novembre 2022

Focus: CL-Photographies

■ Environnement

- Les zones humides nous rendent services !
- Le raisin d'Amérique, une peste végétale à éradiquer

Agenda

■ La vie associative _ Pass'sport

Comité des fêtes / Société de chasse / Union Musicale de Mussidan / Fête des gosses / La Gaule mussidanaise / Savate Corios Boxing Club / Le SMTT/ Association des St-Médard de France et St-Barnabé / Le club des amis

■ Du côté des écoles

- Extraits des comptes-rendus des conseils des écoles
- Dernier jour d'école

■ Cantine

- Plateforme « ma cantine »
- Semaine du goût

Bûche de Noël, sucettes au chocolat

■ Page récréative:

- Le saviez-vous ?
- Carte en patois - Liens web

■ Etat civil

LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Tout d'abord, je vous souhaite une bonne fin d'année et une très bonne année 2023 empreintes de joies familiales, de convivialité et bonheurs partagés

J'espère que 2023 apaisera tous les maux de 2022 (Covid, guerre en Ukraine qui soi-disant entraînent toutes ces augmentations quotidiennes...) et fasse réfléchir nos têtes pensantes et dirigeantes sur notre autonomie énergétique.

Dans ce bulletin, vous trouverez les principales actions menées par la municipalité en 2022, cabinet paramédical, voirie, etc. isolation des logements, toiture du salon de coiffure et divers travaux église et mairie.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune: personnel communal, conseillers municipaux pour leur disponibilité en période du Covid

Encore meilleurs vœux pour 2023.

Bien à vous,
Michel FLORENTY



LA VIE MUNICIPALE

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux. Ceux-ci sont consultables en intégralité à la mairie ou sur le site internet.

Abréviation : M. : Monsieur / CM : Conseil municipal / Saint-Médard de Mussidan : SMM / CCICP : Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord
CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales / FPT: Fonction Publique Territoriale / CD: Conseil Départemental / CDS: Centre Départemental de Santé
SICTEU : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées

Réunion du 20 mai 2022

TABLEAU DES EFFECTIFS – OUVERTURES DE POSTES

Le Maire, rappelle à l'assemblée : **Considérant** la nécessité de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et de supprimer un poste d'adjt tech. ppal 2^{ème} classe.

Le Maire propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois suivant :

Cadres ou emplois	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	DURÉE HEBDO DE SERVICE (Nbre h et min)
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjt admi ppal 1 ^{ère} cl.	C 3	1	1	35h00
Adjt admi.ppal 2 ^{ème} cl.	C 2	1	1	35h00
Adjoint administratif	C 1	1	1	35h00
TOTAL FILIERE ADMI.		3	3	
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maîtrise	C 3	3	3	35h00
Adjt tech ppal 1 ^{ère} classe	C 3	1	1	35h00
Adjt tech ppal 2 ^{ème} classe	C 2	1	1	35h00
Adjoint technique	C 1	4	3	35h00
Adjoint technique	C 1	1	1	28h52
Adjoint technique	C 1	1	1	20h00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		11	10	
FILIERE ANIMATION				
Adjt d'anim ppal 2 ^{ème} classe	C 2	1	1	35h00
TOTAL FILIERE ANIMATION		1	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Agent spécialisé ppal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C 2	1	1	35h00
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		1	1	
TOTAL GENERAL		16	15	

Le CM après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **DÉCIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.

PROGRAMME MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIES 2022

M. le Maire fait part à l'assemblée du CR de la commission travaux en date du 21/04/2022 et de la proposition de voies qui nécessite des travaux :

- Chemin de l'Écluse - Rue du Chemin du milieu
- Route de Cazot - Ribes vers le Débat
- Carrefour route de Moudure et rue des Pourtilloux
- Carrefour de la Barrière de Moudure (Coté Bassy)
- Rue du Claud du Petit Vacher - Rue Henri Fouillaret
- Aménagement accès au CDS situé derrière la salle des fêtes
- Aménagement rue Gabriel Mézie accès et parking stade

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des présents **DÉCIDE** d'inscrire les voies nommées au marché de travaux de voirie 2022.

CHARGE M. le Maire de lancer la procédure adaptée (MAPA) pour la consultation des entreprises.

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT ACCES AU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTE (CDS) SITUE DERRIERE SALLE DES FÊTES

Le CDS est ouvert depuis décembre 2022, avec un accès à l'avant sur la rue Henri Feytou et un sur l'arrière impasse de la salle des fêtes.

Du fait des travaux l'espace existant impasse de la salle des fêtes a été fortement dégradé et nécessite une réfection.

Vu le plan de financement de l'opération présenté ci-dessous :

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant €	Origine	Montant €	%
Travaux	38 730 €	Département de la Dordogne	11 679 €	30
		Autofinancement	27 111 €	70
Total dépenses	38 730 €	Total recettes	38 730 €	100

L'ORGANE DECISIONNEL, Propose : D'APPROUVER le projet et le plan de financement présentés ci-dessus,

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT RUE GABRIEL MEZIE ACCES ET PARKING DES STADES

La rue Gabriel Mézie dessert le stade de foot et de rugby, ses clubs regroupent un nombre d'adhérents conséquents et s'adressent à l'ensemble du territoire, tant par leurs écoles respectives que par leurs équipes séniors.

Cette voie est donc sollicitée presque tous les jours de la semaine pour les entraînements et presque tous les week-ends pour les matchs, avec beaucoup de véhicules voitures comme bus. Elle accueille aussi le parking sur la moitié de sa longueur.

Malgré les interventions ponctuelles des employés municipaux pour des bouchages, elle est très fortement détériorée.

Vu le plan de financement de l'opération présenté ci-dessous :

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant €	Origine	Montant €	%
Travaux	95 337 €	Dépt. de la Dordogne	28 601 €	30
		Auto financement	66 736 €	70
Total dépenses	95 337 €	Total Recettes	95 337 €	100

L'ORGANE DECISIONNEL, propose : D'APPROUVER le projet et le plan de financement présentés ci-dessus,

AVENANT 2 LOT 3 REHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, TRANSFORMAT° D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL ET REFECTION DE FAÇADE

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de 3 logements, transformation d'un logement en cabinet paramédical et réfection de façade, nous avons reçu l'avenant n°2 au lot 3 Démolition / gros œuvre, concernant une plus-value enduit monocouche sur maçonnerie localisation extension du cabinet paramédical, démolition et reconstruction de la façade arrière : - plus-value : 2 870 €HT . Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°2 pour un montant de 2 870 €HT

AVENANT 3 LOT 3 REHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de 3 logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°3 au lot 3 Démolition / gros œuvre, concernant une plus-value démolition petite extension et du palier devant port et moins-value modification taux de TVA ouverture logements : - plus-value : 5 776.80 €TTC - moins-value : - 528 €TTC

Le CM, [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°3 pour un montant de 5 248.80 €TTC

AVENANT 1 LOT 4 RÉHABILITATION DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°1 au lot 4 isolation thermique extérieure, concernant une plus-value modification taux de TVA : - plus-value : 1 094.83 €TTC. Le CM [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 1 094.83 €TTC

AVENANT 2 LOT 6 RÉHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°2 au lot 6 charpente / couverture, concernant une moins-value modification taux de TVA : - moins-value : -180 €TTC. Le CM [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°2 pour un montant de 180€TTC

AVENANT 1 LOT 7 RÉHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M.le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°1 au lot 7 menuiseries extérieures / serrurerie, concernant une plus-value augmentation des prix, fourniture et pose de précadres acier, fourniture et pose de fenêtres OB 1V, fourniture et pose coulissant 2 vantaux, suppression volets : - plus-value : 3 661.20 €TTC. Le CM [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 3 661.20 €TTC

AVENANT 2 LOT 7 REHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°2 au lot 7 menuiseries extérieures / serrurerie, concernant une moins-value modification taux de TVA : - moins-value : -511.20 €TTC. Le CM, [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°2 pour un montant de - 511.20 €TTC

AVENANT 1 LOT 8 RÉHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°1 au lot 8 menuiseries bois, concernant une moins-value modification taux de TVA : - moins-value : -2 417.32 €TTC. Le CM, [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de - 2 417.32 €TTC

AVENANT 1 LOT 9 RÉHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°1 au lot 9 plâtrerie, isolation, plafond, concernant une moins-value modification taux de TVA : - moins-value : -298.70 €TTC. Le CM [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de - 298.70 €TTC

AVENANT 2 LOT 13 REHABILITAT° DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°2 au lot 13 Plomberie / sanitaire / CVC , concernant une moins-value modification taux de TVA : - moins-value : - 78.50 €TTC . Le CM, [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°2 pour un montant de - 78.50 €TTC

AVENANT 3 LOT 13 REHABILITATION DE 3 LOGEMENTS, [...]

M. le Maire informe le CM que pour les travaux de réhabilitation de trois logements, [...], nous avons reçu l'avenant n°3 au lot 13 Plomberie / sanitaire / CVC, concernant une plus-value remplacement chaudière : - plus-value : 1 766.40 €TTC . Le CM [...] **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°3 pour un montant de 1 766.40 €TTC.

QUESTIONS DIVERSES

DONATION TERRAIN : M. le Maire fait lecture du courrier de Mme DAIGLE concernant sa proposition de donner à la commune le terrain cadastré K263. Le CM après en avoir débattu, refuse la donation, car la commune ne pourra pas utiliser cette parcelle et invite Mme DAIGLE à se rapprocher des voisins.

DEMANDE OCCUPATION DE VOIRIE : M. le Maire fait part de la demande reçue par mail concernant épicerie ambulante de produits secs et frais, Le CM suggère de proposer la place devant l'église et voir pour différents endroits par la suite.

EMBAUCHE EMPLOYÉ COMMUNAL : M. le Maire rappelle qu'il manque toujours un employé communal pour les services techniques.

Suite à l'annonce déposée, la commune a reçu plusieurs CV. M. le Maire et M. Cédric GUILLOT ont reçu M. Victor BANAS, qui répond aux critères des habilitations électriques. M. le Maire propose de faire un contrat dans un premier temps. Le conseil est en accord avec la proposition. De plus, M. le Maire propose d'attribuer les heures de ménage de la salle des fêtes et de la salle de sports qui sont effectuées par M. Christophe DELLARD actuellement à Mme Christine FELIN afin de faciliter l'organisation des services techniques.

FERME DU PARCOT: M. le Maire informe le CM de la demande d'adhésion à l'association « la ferme du Parcot » qui organise des manifestations dans la Double. Le CM est d'accord d'adhérer à l'asso. pour un montant de 80€.

TOITURE SALON DE COIFFURE: M. le Maire informe que suite à des fuites de la toiture du salon de coiffure, des devis ont été demandés.

- Constructions Frédéric : 21 363.57 € TTC / - Charpente couverture ARRETCHÉ : 36 580.84 € TTC / - MDA24 : 29 882.38 € HT
Le devis de Constructions Frédéric a été accepté.

COMMISSION EMBELISSEMENT

Mme Mireille VERGNAUD fait un compte rendu de la commission embellissement :

- concernant la stèle après visite sur place et en prenant en compte les mesures de sécurité routières, la stèle peut être déplacée sur le petit rond-point de Super U.
- Suite à la visite de M. BESSE, il reprend le bonhomme sculpté lors de la foire d'automne qui est trop grand, et en refait un plus petit.
- Rencontre avec M. Blacher concernant les illuminations de Noël pour avis et étude de devis.
- Visite de l'association ARTEEC, qui crée du mobilier avec des matériaux de récupérations.
- Possibilité d'installer des bancs à différents endroits de la commune.
- Mettre plots amovibles sur la placette face à l'église pour empêcher les camions de se garer sur le béton désactivé.

Réunion du 10 juin 2022

CHOIX DE L'ENTREPRISE MARCHÉ DE VOIRIE 2022

M. le Maire présente au CM le rapport d'analyse des offres proposé par la commission d'achat, suite à l'analyse des offres des entreprises ayant répondu au marché, la commission propose d'attribuer le marché à l'entreprise Laurière et Fils qui arrive en 1^{ère} position.

VALEUR TECHNIQUE				
Sous critères	Note maxi	COLAS	EUROVIA	LAURIERE
	En pts			
1. Planning prévisionnel	10	10	10	10
2. Indicat° concernant les procédés et les moy. d'exécut° envisagés	20	20	20	20
3. Indications concernant l'origine et la nature des matériaux	10	10	10	10
4. Ppales mesures prévues pour sécurité et hygiène sur le chantier	20	15	15	15
5. Ppales mesures prévues: protect° de l'envimt et de dvpt durable	15	15	15	15
6. Moy. Hum. affectés spécifiquement à la réalisat° des travaux	15	15	15	15
7. Dispositions prévues en matière de qualité	5	5	5	5
8. Garanties et assistance pendant la période de garantie	5	0	5	5
SOUS TOTAL	100	90	95	95
Total 60 %	60	56.25	59.37	59.37
VALEUR PRIX				
Montant de l'offre HT		220 604.20€	218 444.64€	199 507.50€
Montant de l'offre TTC		264 725.04€	262 133.56€	239 509.00€
Note de l'offre = (P+bas/P offre) x Base notat°	40	36.19	36.55	40
Total 40 %	40	36.19	36.55	40
TOTAL 100%		92.44	95.92	99.37
	Class emt	3	2	1

L'assemblée après en avoir délibéré, avec 18 POUR, **AUTORISE** M. le Maire à signer l'offre de l'entr. Laurière et Fils pour un montant de 199 507.50 € HT.

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Le CM ; Vu le CGFP, notamment son art. L.332-23-1° ; Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir surcharge des travaux d'été ; Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré ; **DÉCIDE** la création à compter du 08/07/22 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 11h30. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de CDD pour une durée de 2 mois allant du 08/07/22 au 31/08/22 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 382 du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget. **AUTORISE** M. le Maire à procéder au recrutement et à signer le contrat de travail

COMPTE RENDU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. le Maire informe le CM que suite au dernier conseil communautaire :

Le Ponton est retenu dans les travaux de l'opération « GAIA »

Les travaux aux écoles : l'architecte vient le 15 juin pour faire un dernier point. Il faut prévoir de déménager la classe ULIS et la garderie le 08 juillet, toute aide est la bienvenue.

CLECT : il est envisagé de rétrocéder les voies communautaires de la « Véloroute voie verte » aux communes.

DOLÉANCES SECURITE ROUTIERE

M. le Maire informe l'assemblée de plusieurs doléances concernant la sécurité routière : - Limiter la route de Bassy à 50km/h / - Planter un « cédez le passage » au croisement entre la route de Bassy et la rue des Bessinaudes. / - Planter un « sens interdit » sur la voie derrière l'église de la rue de Piqueynat vers la rue Henri Feytou.

Réunion du 26 juillet 2022

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF [ANC] 2021 DE LA CCICP

Conformément à l'article L.2224-5 du CGCT, M. le Maire présente, pour l'exercice 2021, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'ANC de la CCICP. Le CM prend acte de cette présentation.

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES [SDE] DE LA DORDOGNE

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts. Les modifications portent notamment sur :

La transformation en syndicat mixte fermé, La réécriture des compétences en matière de transition énergétique, La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT. Le CM est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet de modification joint. [...] **AUTORISE** la modification des statuts du SDE 24.

QUESTIONS DIVERSES

POINT D'APPORT VOLONTAIRE DU SMD3 ROUTE DE LA PETITE BEAURONNE

M. le Maire fait part à l'assemblée que les riverains du PAV de la route de la Petite Beauronne se plaignent des dépôts sauvages et le SMD3 se plaint des ronces derrière les conteneurs. Le problème est que si on coupe les ronces les dépôts sauvages risquent de glisser dans le ruisseau. La proposition du SMD3 est de supprimer le PAV route de la Petite Beauronne et de renforcer les PAV route de Bassy et rue des Gazelles. Le CM approuve la proposition.

DEMANDE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES

M. le Maire expose la demande de mise à disposition de la salle des fêtes le mercredi matin de 9h à 12h pour le PEPS (Prescriptions d'Exercices Physique Pour la Santé), il y aurait environ une douzaine de participants. Le conseil accepte la mise à disposition.

PLACEMENT TIG

M. le Maire informe le Conseil qu'un jeune viendra effectuer ses heures de Travaux d'Intérêt Générale, il a 35 heures à effectuer.

PROJET GAÏA

M. le Maire passe la parole à M. BIALE Frédéric qui rappelle que la commune avait proposé 2 sites (le mur du cimetière et le petit pont derrière la mairie) pour le projet GAÏA, le mur du cimetière n'a pas été retenu. Le petit pont avait été retenu mais après avoir fait les demandes de subvention, le projet GAÏA n'est pas viable.

PLAN COMMUNAL

Mme Fabienne DELORT fait un point sur le plan communal. Après réception d'une première ébauche très décevante avec des manques de visibilité, d'informations, d'emplacements, des erreurs de localisation de voies. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle proposition.

Réunion du 16 septembre 2022

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE [SMAEP] 2021

M. le Maire, cf à l'art. 3 du décret n°95-635 du 06/05/1995, présente pour l'exercice 2021, le rapport annuel sur le prix et la qualité du SMAEP adopté par le comité syndical du SMAEP de MUSSIDAN-NEUVIC. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Le CM prend acte de cette présentation.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC SICTEU 2021

Cf à l'art.3 du décret n°95-635 du 06/05/95, M. le Maire présente pour l'exercice 2021, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif adopté par le SICTEU de Mussidan.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Le CM, **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SICTEU de Mussidan.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCICP

Considérant le retour de compétence voirie aux communes ; Le Conseil Communautaire souhaite :

- Modifier dans l'annexe aux statuts la voirie communautaire :

· Article 1 du II : Les routes redeviennent de compétence communale sauf celles partagées pour la « Véloroute voie verte »

· A l'art.7 du II : supprime Maurens pour le CAS'ADO

- Modifier l'article 2 des statuts alinéa 5 (GEMAPI) : la CDC n'exerce plus la compétence GEMAPI depuis 2018 (côté SMBI) et 2019 (côté CAB)

- Modifier l'art. 2 du III (maison de santé Mussidan)

- La loi supprimant les compétences optionnelles, il est proposé de rédiger ainsi nos statuts et annexes :
· I **Compétences obligatoires**

· II **Compétences supplémentaires :**

1) Compétences supplémentaires relevant du II de l'art. L. 5214 du CGCT (= anciennes compétences optionnelles de la CCICP)

2) Autres compétences supplémentaires (= anciennes compétences facultatives de la CCICP). Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** les modifications des statuts de la CCICP.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CCICP

Vu les art. L. 302-1 à L. 302-4-1 du Code de la construction et de l'habitation ; M. le Maire propose d'adopter le Programme Local de l'Habitat de la CCICP, ce document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. La communauté de communes n'est pas soumise à obligation de PLH, néanmoins elle a souhaité fixer des objectifs stratégiques partagés avec ses communes membres. Le PLH permettra de renforcer les actions mises en œuvre dans le cadre de l'Opération de Revitalisation Territoriale. Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **ADOpte** le Programme Local de l'Habitat de la CCICP.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX ECOLE : M. le Maire fait un résumé des travaux aux écoles : à la maternelle les peintures sont finies, et les rideaux seront posés aux prochaines vacances. A l'élémentaire il y a des malfaçons dans la chape béton, ce qui implique que le carrelage est mal posé malgré le ponçage de la chape qui a entraîné des dégâts sur les murs, du coup tous les murs sont repeints et une VMC va être posée.

CLUB DE GYM : M. le Maire rappelle que le club de Gym de St Médard était en sommeil depuis plus de 2 ans, en avril un éventuel repreneur s'est présenté pour commencer en août. Il devait amener les nouveaux statuts

de l'association, mais nous n'avons toujours rien reçu.

SALLE DES FÊTES: M. le Maire demande qu'une commission d'achat de matériel pour la salle des fêtes soit créée afin de faire des propositions au conseil pour le renouvellement des tables et des chaises. La commission sera composée de J.F. MALARD, B. CHAUSSAT, D. GUILLOT, M. VERGNAUD, B. GUILLAUMARD et F. CASTAING.

LOGEMENT 11 RUE HENRI FEYTOU : M. le Maire informe le CM que les locataires du 11 rue Henri Feytou, ont donné leur congé, ils souhaiteraient partir fin octobre, une réponse a été formulée par mail dans le sens que le préavis était de 3 mois et de faire une rencontre sur place pour redéfinir les espaces entre le bar restaurant et le logement. C'est un logement soumis aux conditions PALULOS avec un barème de revenus.

TRANSPORT SCOLAIRE : M. le Maire fait part au CM qu'une rencontre avec M. PREDIGNAC et M. CROUZILLE va avoir lieu le 20/09 afin d'évoquer les pb d'arrêts sur les lignes élémentaire et collège. Mme M. VERGNAUD sera présente aussi en tant que représentante du SIVOS de la commune.

CONVENTION SMD3 et CCICP : M. le Maire évoque la ROMI (la Redevance Ordures Ménagères Incitatives), qui devrait permettre une bonne gestion du traitement des déchets.

TRAVAUX D'INTERET GÉNÉRAL (TIG): M. le Maire informe le conseil qu'à partir de mardi matin un contrat de TIG débutera pour une durée de 70h avec les employés communaux.

CCICP - PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE : M. le Maire précise que dans le cadre de la mise en place d'un plan intercommunal de sauvegarde, il faut effectuer un recensement des besoins, afin de sensibiliser la population à cette action, une formation gratuite sur « les gestes qui sauvent » va être organisée sur toutes les communes de la communauté. Sur Saint Médard elle se déroulera le 17/10 [...].

PANNEAU POCKET: M. le Maire fait part à l'assemblée que les élus de la com° communicat° de la CCICP ont proposé d'adhérer à l'application Panneau Pocket, 3 de nos communes voisines l'utilisent déjà et en sont très satisfaites. Le devis s'élève à 2814 € TTC/an pour la CCICP et ses communes. Panneau Pocket est une application 100% anonyme, pas besoin de créer un compte, elle est gratuite. Elle permet de suivre l'information en temps réel de la commune et de l'intercommunalité. Mme la Présidente de la CCICP propose que la CCICP prenne en charge le coût annuel de l'application pour le compte des communes. L'application peut être téléchargée sur smartphone mais peut aussi être consultée depuis un ordinateur. Elle permet de connaître les événements de la vie quotidienne, les fêtes de village, travaux sur la voirie et déviations, arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseaux etc. Les gendarmeries sont déjà plusieurs à l'utiliser pour prévenir les habitants.

COMMISSION CIMETIERE: M. le Maire demande qu'une commission soit créée pour revoir la gestion du cimetière (règlement, reprise de concession, législation...). La commiss° sera composée de J.F. MALARD (responsable pour les convocations), G. COUZON, G. LAVESQUE, V. LISSANDREAU, M. VERGNAUD. Une formation organisée par l'Union des Maires 24, sur le thème « reprises de sépultures et la gestion du foncier dans le cimetière communal » aura lieu le 13 octobre à Marsac.

COMMISSION EMBELLISSEMENT: Mme M. VERGNAUD fait un résumé des prochaines actions de la commiss° : - **Octobre rose** : décoration avec ballons et des nœuds de super U jusque dans le bourg. Des résidents de la Dryade viennent aider un jour. De plus la Mairie sera illuminée en rose et une Marche est prévue le 15/10.[...] / - **ARTEEC** : réception de la cabane à livres, fauteuil, traineau, nichoirs, sapins, bancs le 27 ou 28 septembre au hangar. / - **Déco lumineuse de Noël** : M. Sylvain ROY propose de refaire un nouveau contrat de 3 ans comprenant montage et démontage avec 8 poteaux + un panneau « joyeuses fêtes » sur le mur de l'église à 1554€/an. Mettre une clause sur le devis en cas de restriction que ça annule l'opération. En plus il y aura le traineau en bois, bonhomme et déco dans le bourg et le sapin lumineux devant l'église.

Réunion du 30 septembre 2022

RAPPORT DE LA CLECT

Vu le rapport de la CLECT réunie le 13/09/22 ; La CCICP propose un retour aux communes de la compétence voirie, la compétence ayant été prise sans

attribution de compensation, l'impact sur les AC est nul. M. le Maire propose l'adoption du rapport de la CLECT au CM. Le CM, [...] **ADOpte** le rapport de la CLECT.

ADHÉSION COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACT° SOCIAL DE LA DORDOGNE

Le Maire, informe le CM de la création, en date du 25/02/1992, d'un Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) de la FPT placé auprès du Centre de Gestion. Il donne lecture des statuts de l'organisme créé. Il prie l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité.

Après en avoir délibéré le CM, [...] **DECIDE** l'adhésion de la collectivité au CDAS pour le versement des prestations d'action sociale à ses agents, **S'ENGAGE** à inscrire au budget le montant de la cotisation, **AUTORISE** le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion. Et l'adhésion pour les actifs et les retraités.

QUESTIONS DIVERSES

PANNEAU POCKET: Mme Fabienne DELORT informe le conseil municipal que l'application est active et invite les membres à la télécharger.

PERSONNEL COMMUNAL: M le Maire informe le CM que le contrat de 3 mois de M. Victor BANAS arrive à son terme aujourd'hui et ne sera pas renouvelé car ses habilitations électriques ne sont pas à jour, et il n'a pas le permis poids lourds. De plus le contrat de Maxime MOUSSEAU arrive aussi à son terme et va être stagiairisé sur un des postes vacants. Jean-Marie DIGNAC va repasser devant le comité médical. Laurent DUBREUILH qui a tous ses CACES, le permis poids lourds et l'habilitation électrique, va attaquer un contrat de 6 mois.

SPECTACLE MARIONNETTE : M. le Maire fait part à l'assemblée du devis transmis par la directrice de l'école maternelle concernant le spectacle de Noël offert par la collectivité aux enfants de la maternelle.

COMMISSION EMBELLISSEMENT: Mme VERGNAUD Mireille fait un compte rendu des activités de la commission : **Octobre rose** : le bourg a été décoré avec les nœuds et des ballons rose, malheureusement ils se dégonflent. / **Décoration lumineuse de Noël** : une réponse négative a été formulée à M. Blachère. De plus pour des raisons de solidarité il est décidé par l'assemblée qu'il n'y aura pas de décorations lumineuses cette année, des solutions alternatives de décoration de Noël.

ÉCLAIRAGE PUBLIC: M. le Maire propose à l'assemblée toujours dans un souci de solidarité, de demander au SDE24 d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6h dans le bourg et dans la zone d'activité. Et sur l'ensemble de la commune de 22h à 6h. La proposition est acceptée par l'ensemble du CM.

TRANSPORT SCOLAIRE: M. le Maire fait part au CM qu'à la suite de la rencontre du 20 septembre avec M. PREDIGNAC et M. CROUZILLE concernant les problèmes d'arrêts sur les lignes élémentaire et collège, aucune solution immédiate n'a pu être trouvée. Néanmoins il a été décidé d'écrire un courrier à la Région afin de revoir la règle de densité, pour que nos enfants aient droit à la même sécurité que les enfants des milieux urbains. Et M. Pierre-André CROUZILLE va contacter plusieurs maires afin d'écrire un courrier aussi dans ce sens.

RENCONTRE PROMOTEURS FUTURE ZONE D'ACTIVITE: M. le Maire informe le CM que lors de la dernière réunion Lidl a toujours le projet de construire un magasin plus grand, il reporte le projet à 2024-2025. La problématique est que le propriétaire des terrains veut les vendre beaucoup trop cher et c'est compliqué de trouver des investisseurs.

CIMETIERE: M. le Maire rapporte au CM qu'il y a eu plusieurs plaintes à la mairie de présence d'excréments humains au cimetière autour et sur des tombes. M. le Maire propose de contacter la gendarmerie. De plus il faut contacter l'association demain faisant pour un nettoyage du cimetière avant la Toussaint.

DÉLIMITATION ESPACE BAR ET LOGEMENT: M. le Maire informe le CM qu'à la suite du congé des locataires du logement au-dessus du bar, il faut délimiter l'espace dans la cour arrière en posant une clôture afin que les futurs locataires aient un accès. M. le Maire et M. J.F. MALARD vont rencontrer Cédric LAPIERRE sur place.

PLAN COMMUNAL: Mme F. DELORT précise que le plan communal devrait arriver bientôt et pourra être distribué en même temps que le prochain bulletin municipal.

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux divers :

- Rebouchage des trous avec de l'enrobé à froid.
- Importants travaux de point-à-temps sur l'ensemble de la commune avec notre répandeuse.
- Taille des haies sur l'espace vert et le long du cimetière.
- Importants travaux d'élagage sur l'ensemble de la commune.
- Traitement des bois à l'intérieur de l'église pour enrayer le vers à bois.
- Finition des travaux et aménagement du cabinet de Kinésithérapeute.

Travaux école :

- Divers travaux d'amélioration demandés par les enseignants au niveau de l'école maternelle et élémentaire.
- Travaux d'entretien à la cantine.
- Travaux de réfection du sol, peintures de la classe Ulis et garderie sont terminés et les élèves ont pu réintégrer les lieux.
- Isolation du mur côté ouest dans la salle de sieste de la maternelle.
- Réfection en cours des menuiseries du groupe élémentaire.



COMMISSION EMBELLISSEMENT

Une cabane à livres a été installée à côté du centre médical fin octobre et nous espérons que le choix des livres ravira les grands comme les petits. Nous continuerons à aménager ce coin grâce à la mise en place de bancs et fauteuils afin de créer un **salon de lecture en plein air**.

Nous avons organisé également, **Octobre rose**, avec des décorations, une marche et des illuminations de la mairie.

Les gains récoltés lors de « la marche solidaire » du 15 octobre ont été reversés à la fédération de recherche du cancer du sein. Nous remercions tous les participants pour cette agréable journée.

Nous espérons que cette année encore, les différentes décorations de notre commune pour les fêtes de fin d'année amèneront un peu d'enchantement et de gaieté, surtout en ces temps si difficiles.

L'ensemble des ouvrages, cabane, bancs, fauteuils ont été réalisés par l'association de réinsertion **ARTEEC** (Atelier de Récupération et de Traitement pour l'Environnement, l'Ecologie et la Créativité) située à Marsac et confectionnés par du bois de récupération.

Notre bourg sera illuminé pendant la période des fêtes par des décorations à LED et LED solaires, comme notre éclairage public. Par soucis d'économie, l'ensemble sera éteint de minuit à 6h.

La commission embellissement vous souhaite de très bonnes fêtes et une bonne et heureuse année 2023.

PS. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



VIE PRATIQUE

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2022 CHANGER DE NOM DE FAMILLE EST PLUS SIMPLE

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il sera possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, sera possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne majeure pourra changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision, possible une seule fois dans sa vie.

[Site internet - Vie municipale - Etat civil](#)

LE CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ESPÈCE

Dans le cadre de la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, de nouvelles règles encadrent l'**acquisition d'un animal**. Suite à son instauration, il est prévu qu'à partir d'octobre 2022 les conditions pour adopter un animal évoluent. Certains adoptants devront présenter un **certificat d'engagement et de connaissance** des besoins spécifiques de l'espèce. Mis en place par le décret d'application du 18 juillet 2022, il vise à lutter contre le fléau de l'abandon et les achats compulsifs en responsabilisant les personnes souhaitant accueillir un animal (chat, chien, lapin, furet,...).



SOCIAL / SANTÉ

OCTOBRE ROSE

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose. Pour soutenir cette campagne, la mairie de St-Médard de Mussidan a illuminé la mairie tout le mois d'octobre et a organisé une randonnée solidaire.



LES PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. Il est possible de les contacter directement pour obtenir des conseils et du soutien. Les plateformes d'accompagnement et de répit ont été créées à l'origine pour **aider les proches accompagnant au quotidien une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer**. Depuis 2021, elles ont étendu leur soutien à l'ensemble des proches accompagnant :

- une personne âgée, en perte d'autonomie ;
 - une personne atteinte d'une maladie neuro-dégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson et sclérose en plaques) ou par une autre maladie chronique invalidante (maladie rare, cancer,...) quel que soit l'âge ;
 - une personne en situation de handicap quel que soit l'âge.
- Il existe aujourd'hui 220 plateformes d'accompagnement et de répit en France.

CABINET PARAMÉDICAL

Le cabinet de kinésithérapie a déménagé au 18 rue Henri Feytoux à Saint-Médard de Mussidan.

Masseur kinésithérapeute
Marthe Magana Mousseau

06 45 95 48 11



SÉNIORS

RÉUNION D'INFORMATIONS CASSIOPEA

Une réunion d'informations CASSIOPEA aura lieu à la salle des fêtes de St Médard de Mussidan - ouverte à tous le **vendredi 10 février 2023** de 10h à 12h.

Cette réunion publique permettra d'évoquer tous les dispositifs existants pour la téléassistance à domicile.

- Notre conseillère de secteur, Maurine PASETTO sera présente aux côtés d'une intervenante Cassiopea pour répondre à toutes les demandes individuelles (et estimations personnalisées) qui viendront compléter les échanges plus généraux.

En fonction du nombre de personnes, il sera possible de programmer des rdvs ultérieurs à domicile ou en mairie selon les demandes.



INFORMATIONS PERMANENCE INFIRMIERE FRANCE SERVICES MUSSIDAN

Consultation Infirmière gratuite pour les + 65 ans, 1 fois/mois (2^{ème} lundi du mois);

Réservation: 05 53 45 30 55

Intervenante : Marion GUILLEM-JOUSSAUME

Bilan de santé globale :

- Dépistage des fragilités
- Évaluation des capacités cognitives, physiques, nutritionnelles, sociales environnementales, médicales et paramédicales
- Évaluation de l'ouïe et de la vue

Ne fait pas d'ordonnance mais met en lien avec les professionnels de santé si besoin et plan prévention infirmier personnalisé. Si détection, orientation vers un professionnel.

MUTUELLE COMMUNALE : UNE COMPLÉMENTAIRE POUR TOUS

Cette année encore la commune s'est mobilisée pour « La santé pour votre commune » ;

L'accès à la Santé pour tous Cette offre de complémentaire santé présente plusieurs avantages en étant :

- Personnalisée : large choix de niveaux de garantie et nombreuses options possibles,
- à tarif préférentiel (réduction de 15 à 25 %)

Seule condition : Habiter ou exercer une activité professionnelle sur la Commune de Saint Médard de Mussidan

Pour qui ? Cette offre est ouverte à tous les habitants de la commune, notamment aux retraités et aux indépendants (professions libérales, artisans, commerçants), mais aussi fonctionnaires, aux jeunes sans emploi, intérimaire, à certains salariés en CDD et plus généralement à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'accord national interprofessionnel (ANI) qui impose aux entreprises de mettre en place un contrat de complémentaire santé à destination des salariés.

Aucune condition d'âge n'est requise, ni questionnaire médical.

N'hésitez pas à contacter Alexandra Vincent, votre conseillère locale au 07 85 75 94 49, ou par mail alexandra.vincent@axa.fr.



ALEXANDRA VINCENT - Conseillère locale Axa Dordogne

Alexandra Vincent
Conseillère locale Axa
07 85 75 94 49
alexandra.vincent@axa.fr

MUTUELLE COMMUNALE :
UNE COMPLÉMENTAIRE POUR TOUS

ENFANCE ET JEUNESSE

LES PLATEFORMES DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) POUR SUSPICION DU TROUBLE DU NEURO-DÉVELOPPEMENT (TND) CHEZ LES ENFANTS

Le repérage des troubles du neuro-développement (TND) est une priorité d'action pour les pouvoirs publics car des interventions adaptées, mises en œuvre le plus précocement possible, permettent de modifier favorablement la trajectoire développementale des enfants.

Les enfants présentant des troubles du neuro-développement peuvent être orientés vers une plateforme de coordination et d'orientation (PCO). L'équipe d'une plateforme accompagne les enfants qui ont un écart inhabituel de développement par rapport aux enfants du même âge.

Mis en place en 2019, les Plateformes d'orientation et de coordination ont pour objectif de permettre aux familles d'avoir accès à des soins et rééducations de professionnels le plus tôt possible sans attendre d'avoir un diagnostic complet.

Elles aident les familles dans le parcours de soins de leur enfant en garantissant une intervention précoce. L'intervention précoce permet d'éviter le « sur handicap », et d'aider au cheminement vers le diagnostic.

Ces plateformes ont aussi pour objectif de permettre de nouvelles pratiques de coordination et de gestions des délais pour les structures de type CAMSP, CMP, etc.



ASSISTANTES MATERNELLES	CAPACITÉ
Mme DELROC Nathalie 15 rue Henri Fouillaret 05 53 82 94 79 nat.delroc@orange.fr	4
Mme FRADET Corinne 19 rue Henri Fouillaret 05 53 82 65 26 quentin920.fradet@laposte.net	4
Mme RAUCOULE Viviane 101 route de Bassy 05 53 82 15 05 manou24400@hotmail.fr	3
Mme RONGIERAS Monyk 4 rue de la Deymarie 05 47 19 81 12	4
Mme VILANOVA Christelle 12 rue des Faures 05 53 82 68 32	4

LE RPE, C'EST QUOI ?

Vous êtes parent, nounou, garde à domicile, candidat(e) assistant(e) maternel(le), le **Relais Petite Enfance** (ex RAM) est là pour vous informer tout au long de l'accueil de l'enfant et vous accompagner dans vos fonctions d'employeur, de salarié, et de parents. En plus d'une écoute bienveillante, vous pouvez obtenir une liste d'assistants maternels actualisée, un modèle de contrat de travail du Conseil Départemental de Dordogne, une aide dans vos démarches Pajemploi, CAF.

RPE - de la Martinique - 1 rue de Ste Anne - 24400 MUSSIDAN / 06 95 13 47 77

Horaires d'ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi de 13h30 à 17h00
Mercredi: 14h00 à 19h00
Vendredi: 13h30 à 16h30

ASSOCIATION ISLE ENCHANTÉE :

Accueil de Loisirs pour jeunes de 3 à 17 ans



CAS'ADO

Nous accueillons les jeunes à partir du collège (entre 11 et 17 ans.) Ouvert durant les vacances scolaires (sauf celle de Noël) de 8h00 à 18h30. Au programme diverses activités ludiques, sportives, culturelles, artistiques, etc.. mais aussi des sorties (karting, paintball, accrobranche, bowling, Laserplay..), ainsi qu'un séjour.

Nous sommes également ouvert les mercredis en période scolaire de 12h à 18h.

L'adhésion est de 7€/an. La plupart des animations sont gratuites.

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous joindre.

Retrouvez nous : Facebook → cas'ado / Instagram et Snapchat --> casado24400

CAS'ADO - 2 rue de Ribérac - 24400 ST-FRONT DE PRADOUX / 06 29 55 28 72

ACCUEIL DE LOISIRS L'ISLE ENCHANTÉE

Nouveauté : réservations en ligne

Pour tous renseignements, contactez Johan au 06 74 53 85 54 ou par mail à l'adresse: alshdumussidanais@orange.fr

Toute inscription sera validée seulement après réception du dossier complet et mis à jour (voir les modalités sur le site). L'inscription sera confirmée par le directeur par email.

Le groupe "Cas'Ado" peut accueillir 24 jeunes maximum, au delà de ce seuil, les inscriptions sont retenues sur une liste d'attente.

Le groupe des "Renardos" peut accueillir 40 jeunes maximum, au delà de ce seuil, les inscriptions sont retenues sur une liste d'attente.

Le groupe des "P'tits Loups" peut accueillir 20 jeunes maximum, au delà de ce seuil, les inscriptions sont retenues sur une liste d'attente.

Accueil de Loisirs « l'Isle Enchantée » 13 rue Aristide Briand - 24400 Mussidan
<https://alshdumussidanais.wixsite.com/centredeloisirs24>

FOCUS !

JARDIN D'ÉLOÏSE

Vend légumes, plants, œufs, volailles
Culture et élevage naturel
Variétés anciennes
06 15 45 36 76
Facebook: Jardin d'Eloise 24400





ECHOS DE LA COMMUNE

JOURNÉE DU PATRIMOINE

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les élus membres de la commission Environnement et Sébastien Laudu du SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle) ont organisé une balade au bord de l'Isle aux zones humides de Saint-Médard de Mussidan.

Animée par Gaël, animateur de l'association du Pays de Beleyrne, cette promenade nous a permis de faire des tas de découvertes insoupçonnées sur la botanique. Ce fut un moment jovial et très enrichissant. Un grand merci aux participants et organisateurs.



Pour en savoir plus sur les zones humides, les mégaphorbiaies,... nous vous invitons à vous promener au bord de l'Isle en prenant la direction rue des Anguilles. Vous y trouverez des panneaux vous informant de la richesse du site.

>> <https://bassin-isle.fr/>

Bien vivre à St-Médard

NOUVEAU DESIGN DU SITE INTERNET

Le site internet a changé de plateforme, et a nécessité une totale remise à zéro. Aussi, veuillez nous excuser si toutes les informations n'y figurent pas et n'hésitez pas à nous le signaler.



Application mobile



LOCALITI

Ce nouveau site internet vous propose une application mobile gratuite et sans inscription vous permettant d'avoir des notifications lorsqu'une nouvelle actualité est mise sur le site internet.

FOIRE D'AUTOMNE

Le nouvel événement du mois de septembre de St-Médard de Mussidan.



- Scannez le QR code ci-contre avec votre téléphone ou rendez-vous directement sur « l'App Store » ou « Google Play » et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti
- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité "24400" ou "Saint-Médard-de-Mussidan"
- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos " favoris ♥ "



PANNEAU POCKET: LE PANNEAU D'AFFICHAGE COMMUNAL ET INTER-COMMUNAL CHEZ VOUS !

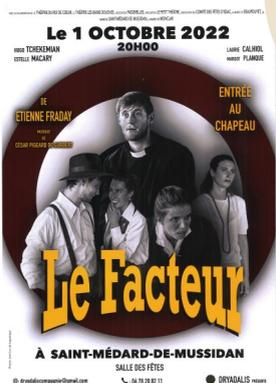
C'est une application 100% anonyme, vous n'avez pas besoin de créer un compte, elle est gratuite. Elle vous permet de **suivre l'information en temps réel de votre commune et de votre intercommunalité** ainsi que les communes que vous choisissez.

La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP) offre à ses habitants l'application Panneau Pocket et elle peut être téléchargée sur votre smartphone mais peut aussi être consultée depuis votre ordinateur.

Elle vous permet de connaître les événements de la vie quotidienne, les fêtes de village, travaux sur la voirie et déviation, arrêts de la Préfecture, alertés météo, coupures réseaux etc.

PIECE DE THÉÂTRE « LE FACTEUR »

Environ 150 personnes ont assisté à la pièce de théâtre « Le Facteur » qui a été très appréciée de tous. Pour notre plus grand plaisir, une nouvelle pièce de théâtre vous sera présentée l'année prochaine.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté de CC Isle et Crempse en Périgord. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"



NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE

La mairie et les commerçants partenaires ont le plaisir de vous offrir un plan de la commune avec le nouvel adressage.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Par solidarité, le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6h dans le bourg et dans la zone d'activité; Et sur l'ensemble de la commune de 22h à 6h. Par ailleurs, la commission embellissement a souhaité s'aligner sur les horaires de l'éclairage public pour les illuminations de Noël.

NOUVEAUX HABITANTS À ST-MÉDARD DE MUSSIDAN

Comme nous le faisons traditionnellement avant l'épidémie, le conseil municipal conviera par courrier tous les nouveaux habitants à St-Médard de Mussidan depuis 2020 autour d'un pot de bienvenue, courant janvier.



VOUS VENDEZ ? VOUS LOUEZ ?

Vous vendez ou louez une maison, appartement, n'hésitez pas à nous en faire part. La mairie reçoit de nombreux appels à ce sujet.



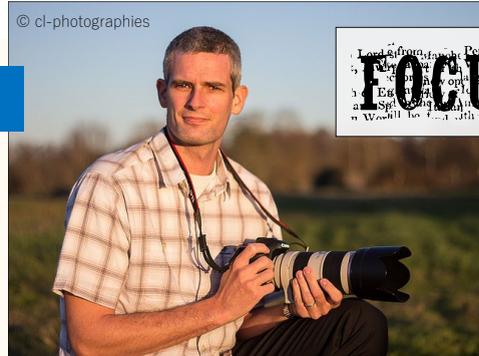
Le broyage des branches des élagages est disponible sur l'ancien terrain de moto-cross.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée devant un nombre important de citoyens. Hommes femmes et enfants se sont rassemblés devant le monument aux morts afin de commémorer cette date importante de notre histoire commune.

CL - PHOTOGRAPHIES



Je m'appelle Laurent CORNU, j'habite à St-Médard de Mussidan, et je pratique la photographie depuis de nombreuses années. Mon domaine de prédilection est la photographie animalière (essentiellement les oiseaux, mais aussi les mammifères et les insectes) que je pratique en randonnée ou à l'affût. Je prends également plaisir à parler de cette passion en participant parfois à des expositions photo. En 2017, j'ai créé l'entreprise CL-Photographies dont l'activité principale est la couverture des mariages : afin d'offrir un service personnalisé et adapté aux envies de ses clients, CL-Photographies propose différentes formules, des options variées et accessibles à tous les budgets. Bien sûr, CL-Photographies couvre également d'autres événements comme les grossesses, naissances, baptêmes, anniversaires, photos de famille, événements sportifs, ...etc.

www.cl-photographies.fr

ENVIRONNEMENT

LES ZONES HUMIDES NOUS RENDENT SERVICES !

Grâce à ces fonctions diverses, les zones humides nous rendent un grand nombre de "services écosystémiques" :

- Fonctions hydrologiques: les zones humides agissent comme des éponges naturelles
- Source de biodiversité: les zones humides permettent la reproduction et l'alimentation de nombreuses espèces.
- Activités de loisirs et économiques
- Patrimoine paysager et culture
- Amélioration de la qualité d'eau: les zones humides agissent comme des filtres naturels

Le saviez-vous? Certaines espèces animales et végétales des zones humides peuvent être utilisées à des fins médicinales. Le saule blanc par exemple est une source naturelle d'acide salicylique, un précurseur de l'aspirine.



LE RAISIN D'AMÉRIQUE, UNE PESTE VÉGÉTALE À ÉRADICUER

Venu des États-Unis, le *Phytolacca americana* s'est particulièrement bien acclimaté en Europe et notamment en France. Cette plante à laquelle on peut reconnaître une qualité ornementale est une peste végétale, une espèce invasive, une plante toxique dans sa totalité. Si vous repérez chez vous ou ailleurs ce raisin d'Amérique, il faut absolument l'arracher, la détruire.



AGENDA

☐ 7 janvier : Vœux du Maire [Salle des fêtes à 11h30]

☐ janvier : Accueil des nouveaux arrivants

📌 Avec une recrudescence des cas Covid en cette fin d'année, nous sommes navré de vous annoncer le report du repas des + de 65 ans d'une année.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de St Médard de Mussidan a été actif depuis le mois de juin.

Le 11 juin, une journée festive a remplacé la fête annulée pour cause d'élection et indisponibilité de la salle. Malgré le manque de manèges, les enfants ont pu s'amuser avec 2 structures gonflables et s'exercer au cirque.

Le retour du repas offert par la commune a été apprécié. Le soir, le marché gourmand avec karaoké et le feu d'artifice ont attiré beaucoup de monde. l'année prochaine retour de la fête.

Le 19 août, le marché gourmand, perturbé par la pluie a attiré plus de 150 personnes.

Le 25 septembre, la 2^{ème} foire a été un succès avec une cinquantaine d'exposants, un bémol avec l'absence de 10 exposants qui n'ont pas prévenu. Ceux ci ne seront pas retenus l'année prochaine.

Le 29 septembre, **soirée théâtre**, avec la municipalité, 1^{ère} pièce d'une jeune troupe avec 2 locaux qui sortent du cours Florent. 150 spectateurs ont apprécié cette pièce intitulée "Le Facteur"

Le 22 octobre, la **soirée année 80** fut un succès et les 140 personnes ont apprécié les DJ benji pro et repas concocté par Nathalie et son équipe.

Le 17 décembre, **1er marché de Noël**, plus de 20 exposants, la participation de fêtes des gosses, le secours populaire.... Un manège à pédale, spectacle, un photographe et l'arrivée du père Noël.

Vous pouvez rejoindre le comité des fêtes.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

70 faisans ont été lâchés pour l'ouverture puis 35 tous les 15 jours jusqu'à la clôture fin janvier.

Pour la chasse au chevreuil, notre société a obtenu 20 bracelets. Ils ont été partagés entre 5 équipes de la commune.

Cartes membres actifs à 50,00 € pour toute personne qui réside dans la commune. Chasseurs extérieurs à la commune: 120,00 € la 1^{ère} année. Veuillez respecter les propriétaires. Merci

INFORMATIONS:

Le Pass'sport est étendu et prolongé jusqu'à fin **décembre 2022**.

Pour toute question concernant le dispositif et son fonctionnement, plus d'informations sur :

sports.gouv.fr/pass-sport

PASS SPORT

UNION MUSICALE DE MUSSIDAN

Au cœur de Mussidan, sur la place de la République, se trouve l'espace Allary, hébergeant l'Union Musicale de Mussidan (UMM).

Cette association, vieille de plus d'un siècle et demi, propose l'apprentissage d'un large panel d'instruments, vous pourrez en effet vous exercer à la pratique des instruments à vent, à cordes ou à percussion, ainsi que le retour récent des cours de chant. La liste complète des instruments est disponible sur notre site internet: www.unionmusicalemussidan.com



Vous y trouverez également de l'éveil musical pour vos enfants, ainsi que de l'apprentissage du Solfège tout niveau, et à tout âge.

Pour cette année 2022-2023, l'UMM regroupe 60 élèves, prenant des cours avec nos 5 professeurs, tous diplômés et expérimentés.

L'UMM, c'est également son orchestre, dirigé par Thierry Chateaufort. Une formation de 30 musiciens s'exerçant tous les samedis après-midi, afin de préparer nos deux concerts annuels (Automne et Printemps), et les événements se déroulant tout au long de l'année (Octobre rose, le Forum des associations, les cérémonies municipales de Mussidan et les villes alentours).

L'UMM, c'est aussi une équipe de 15 bénévoles qui font tourner l'association avec passion. Venez nous rencontrer sur place, une permanence est organisée le mercredi de 14h à 17h, le samedi matin, de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires.

Union Musicale de Mussidan

Place de la République

Espace Allary

24400 Mussidan

Tel: 05 53 80 55 01

unionmusicale.mussidan@outlook.com

www.unionmusicalemussidan.com

Facebook: Union Musicale de Mussidan

Youtube: <https://www.youtube.com/channel/UCRuP4Dx314Dhn849-4JQLDQ>



ASSOCIATION FÊTE DES GOSSES

Lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2022, un nouveau bureau a été élu. Vous pouvez les joindre par mail assofdg2022@gmail.com ou au 06 37 47 85 51.

L'association fête des gosses a organisé, le mercredi 23 novembre à la salle des fêtes, un atelier créatif avec pour objectif de préparer le marché de Noël.



Les petits lutins en action.

LA GAULE MUSSIDANAISE

50 kg de gardons / 80 kg de brochets / 30 kg de sandres

1^{er} lâcher de truites, le jeudi 9 mars et vendredi 10 mars

2^{ème} lâcher des truites, le vendredi 7 avril 2023

Ouverture 250 kg / 2^{ème} lâcher « 150 kg »

Beaupouyet: lâcher pour les adhérents, le samedi 4 et dimanche 5 mars 2023. 60 kg

Brocante, le 29 mai 2023 à Mussidan

Loto, mardi 14 février soir

« Chasse » lundi 8 mai toute la journée

« Pêche » le dimanche 13 août toute la journée

Concours de Pêche:

11 juin - St-Médard, le dimanche matin / 15 juillet - La

Faucherie, le samedi / 5 août - Beaupouyet, le samedi / 6

août - St-Louis, le dimanche

SAVATE CORIOS BOXING CLUB

SAVATE CORIOS BOXING CLUB

A partir de Septembre
Saint Médard de MUSSIDAN
(Gymnase rue des écoles)

BOXE FRANÇAISE

Cours Enfant Cours Adulte

Mardi 18h30-19h30 Mardi 19h30 - 21h

Jeu: 18h30-19h30 Jeu: 19h30 - 21h

Tel : 06 67 28 83 36

Instructeur diplômé d'état

BOXE

CORIOS BOXING CLUB

A partir de Septembre
St médard de mussidan

KICK BOXING

Cours Enfant Cours Adulte Gymnase des écoles

Mardi 18h30-19h30 Mardi 19h30 - 21h (derrière l'école)

Jeu: 18h30-19h30 Jeu: 19h30 - 21h primaire)

Tel : 06 67 28 83 36

Instructeur diplômé d'état

BOXE

TEL/ 06 67 28 83 36 _ SALLE DE SPORT ST-MÉDARD DE MUSSIDAN

LE SMTT - Tennis de table

Le SMTT (Saint Médard de Mussidan Tennis de Table) est en plein développement avec plus de 50 licenciés pour la première fois de son histoire (début en 1994)

Depuis septembre, le club propose un nouveau créneau pour les 4-7 ans, 5 fillettes prennent le plus grand plaisir à commencer à manipuler la balle tous les vendredis, elles étaient 4 pour le premier cours de Baby-Ping en Dordogne (voir photo-jointe).

Le club, continu aussi sa progression avec les jeunes qui sont plus de 20 à venir jouer chaque semaine, avec une majorité de filles et c'est tant mieux, tant le SMTT souhaite se développer auprès de tous les publics.

Du côté des adultes, les effectifs sont stables avec toujours de la convivialité.

Avec l'aide de nos adhérents et des parents, le club a pu être lauréat du budget participatif, ce qui va permettre à notre club de renouveler les maillots et d'investir dans du matériel pour l'apprentissage de notre sport favori au plus jeunes.

Le SMTT organisera en février une soirée spéciale dans notre chère commune, une première dans le département ... un Dark Ping.

Les informations sur cet évènement seront disponibles prochainement sur notre site Internet.

<https://tennisdetable24400.wixsite.com/my-site>



ASSOCIATION DES ST-MÉDARD DE FRANCE ET ST-BARNABÉ



En 2022 une année marquée par un rassemblement exceptionnel dans une de nos plus petites communes des St Médard !

L'assemblée générale a d'abord eu lieu les 25 et 26 Juin 2022 à St Médard de Presque dans le LOT où nous avons visité le château de Castelnau Bretenoux du XIe et XV siècle, la grotte de Presque et un parc animalier.

Puis nous sommes allés chez les Marsiens à St Médard sur Indre, commune de 52 habitants, où plus de 600 convives ont participé au repas du samedi soir. Le vendredi soir nous étions attendus pour le repas de gala et l'intronisation de nouveaux membres dans la confrérie des St Médard.

Le samedi midi était réservé au traditionnel marché de nos régions avec la confection de nos omelettes aux cèpes très appréciées par les visiteurs, puis aux nombreuses animations qui ont ravi un public nombreux : baptême d'hélicoptère, ball-trap, spectacle de motos, concert de bandas et fanfare formidables et pour terminer un feu d'artifice.

De nombreux bénévoles étaient présents pour servir les repas . Le dimanche, après la visite de Châtillon et d'un parc animalier, nous avons repris la route enchantés de notre super week-end.

Le Conseil d'Administration a eu lieu le 26 et 27 novembre à St Médard de Guizières. Un très bon moment de convivialité avec une après midi initiation country et jeux « casse-tête » divers suivi d' un très bon repas en musique pour terminer la soirée.

Nous irons en 2023 à St Médard de Barbezieux les 11 et 12 Mars pour notre AG, puis le rassemblement aura lieu à St Médard en Vendée (proche de Fontenay) les 7 et 8 mai 2023.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour nous rejoindre...



LE CLUB DES AMIS



EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DES ECOLES

Ecole maternelle

Conseil d'école du 13 octobre 2022

1. Effectifs et répartitions: L'effectif total est de 42 élèves. Me Hurdebourcq : 18 PS et 5 MS soit 23 élèves. Me Pack : 9 MS et 10 GS soit 19 élèves. Une jeune fille en service civique a été recrutée : Guiliane Rongieras.

Une AESH est présente dans la classe de Mme Hurdebourcq

2. Sécurité: L'année scolaire a commencé avec un protocole sanitaire niveau socle, c'est-à-dire que les mesures applicables sont les mêmes qu'en population générale. Les PPMS (Projet Particulier de Mise en Sécurité) sont toujours en vigueur et des exercices de confinement, de fuite sont à mettre en place. Ce sont des documents rédigés par l'équipe enseignante pour être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur (diffusion de produits toxiques suite à un accident de la route par exemple, tempête, inondation...) ou d'un attentat ou intrusion dans l'école. Ils permettent d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et d'appliquer les directives des autorités. 2 PPMS : PPMS Risque Majeur, PPMS attentat-intrusion qui doit prévoir 2 possibilités : la fuite ou le confinement

Projet d'école et activités particulières

· Les classes participeront au Marché d'Automne organisé par l'association Fêtes des Gosses. Les enfants vont préparer des gâteaux ou des friandises..

· BCD : Prêt de livres organisés dans les classes chaque semaine. Instauré le vendredi afin que les livres rapportés à l'école soient mis au rebus tout le week-end et accessibles aux enfants dès le lundi. · USEP : l'école maternelle va affilier 1 classe à l'USEP afin de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur. Des rencontres pourront être envisagées dans le gymnase de Saint Médard. La classe de Mme Hurdebourcq aura une rencontre dans le domaine « courir, sauter, lancer » le 21 février 22. Elle invitera une autre classe et cette rencontre fera aussi l'objet d'une correspondance entre les 2 classes. La classe de Mme Pack participera à un cross dans la forêt de Beaupouyet. Une randonnée est envisagée dans la forêt de Beaupouyet également en fin d'année scolaire

3. Ecole et cinéma : nos 2 classes sont inscrites au projet Ecole et Cinéma. La classe de Mme Pack aura sa 1e séance le 15 novembre. 3 séances sont prévues pour les classes de GS, et 2 pour les MS et PS. Le 15 novembre, les 4 élèves de MS se joindront à la classe des MS/GS. Le premier film visionné sera ALICE COMEDIES (4 courts métrage noir et blanc)

· Noël : nous envisageons de réunir les familles autour d'un moment convivial et d'assister à la venue du Père Noël à l'école le vendredi des vacances. La Mairie offre un spectacle aux enfants. Il s'agira encore cette année d'un spectacle de marionnettes de la compagnie Stéphane Antoine. Il aura lieu le 9 décembre : Drôle de contes et sera autour des contes traditionnels. La Municipalité offre des cadeaux collectifs, il s'agira de vélos adaptés aux plus grands. L'école est dotée de plusieurs véhicules roulants mais peu sont adaptés aux élèves de GS et à l'apprentissage et la maîtrise de l'équilibre. Dans le cadre du projet d'école et en lien avec l'école élémentaire, une progression est encouragée d'élaboration sur le Savoir Rouler afin de faire progresser les enfants dès la maternelle. L'association Les petits de la Maternelle offrira un livre par enfant.

· Les classes participeront au Marché de Noël organisé par l'association « Fête des gosses » en confectionnant des friandises ou gâteaux à vendre.

· L'organisation des APC a lieu sur le temps de pause méridienne et concerne les élèves de MS et de GS de la classe de Mme Pack pour l'instant. Ce temps d'activités peut être utilisé pour tous les élèves pour un projet particulier ou pour de la remédiation pour de élèves en difficulté passagère.

La photo scolaire a eu lieu le 13 octobre. Les photos de fratries sont organisées après la classe dans la bibliothèque.

· Projets à venir : participation au festival La Vallée, élevage expérimental (poissons dans la classe de Mme Hurdebourcq), Jardin : poursuite des activités autour du compostage, du jardinage. La classe de Mme Pack se rendra à Varaignes le 30 juin pour conclure une année de projet autour du pain : du blé au pain.

· Projet intergénérationnel avec l'Ehpad de Saint Médard de Mussidan

· En début d'année travail entamé autour du tri des déchets et du recyclage qui se poursuivra régulièrement.

4. Travaux et investissements

Remerciements à la Mairie pour tous les travaux réalisés pendant l'été (réfection de la structure de jeu, des pieds de table...) Par contre, les travaux réalisés par la communauté de communes concernant l'isolation du dortoir ne donnent pas satisfaction. L'isolation par l'intérieur réduit beaucoup l'espace dortoir. De plus il s'agit d'un coffrage qui couvre la moitié des murs et qui ne permet en rien de modifier la température de l'espace. La peinture couvrant cette paroi n'est pas adaptée au nettoyage (sous couche ?) et manque de finitions. Nous souhaitons que ce mécontentement soit porté à connaissance de la communauté de communes. On attend la pose des rideaux extérieurs. Un devis a été demandé pour changer les rideaux intérieurs Le budget alloué par la Municipalité pour le fonctionnement (pour les fournitures scolaires) de l'école est annuel, il est fixé à 55€ par enfant. La Mairie verse aussi une subvention de 2000€ par an à l'association support de la coopérative scolaire.

5. Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 9 Mars à 18h et Mardi 27 Juin à 18h

7. Questions diverses

Remerciements à la Municipalité pour la subvention versée à l'association Les Petits de la Maternelle. Remerciements à l'association Fête des Gosses pour son investissement. Remerciement à M. Jeammet pour son don aux 2 écoles.



École élémentaire

Conseil d'école du 10 novembre 2022

L'équipe est composée de : Mme Spiteri pour l'ULIS, Mme Cabes, la titulaire remplaçante rattachée à notre école, Mme Placide pour les CP-CE1, Mme Bordas pour les CE1-CE2 déchargée les lundis par Mme Noro, Mme Moulinier pour les CE2 CM1, déchargée les vendredis par Mme Tosseport et M. Pichon pour les CM1-CM2, déchargé les mardis par Mme Delorme pour l'USEP.

Cinq AESH sont présentes à l'école. Une demande de service civique a été faite, mais il n'y a eu aucun candidat pour le moment.

L'école compte 97 élèves répartis comme suit :

CP – CE1 : 22 avec 14 CP et 8 CE1 + 2 inclusions

CE1-CE2 : 21 avec 12 CE1 et 10 CE2 + 3 inclusions

CE2-CM1 : 20 avec 14 CE2 et 6 CM1 + 3 inclusions

CM1-CM2 : 21 avec 7 CM1 + 14 CM2 + 2 inclusions

ULIS : 12

APC, PAI, Médecin scolaire.

Les Aides Pédagogiques complémentaires se font tous les jours de 11h30 à 11h45. Le Projet d'Accueil Individualisé est applicable sur toute la scolarité. Il ne sera renouvelé que si les parents signalent un changement ou si l'élève change d'école. Une nouvelle ordonnance doit être donnée en début d'année. Suivi avec la garderie et la cantine. Une copie sera donnée. L'infirmière scolaire du secteur, située au collège de Mussidan est Mme DE NARDI.

Protocole sanitaire COVID et continuité pédagogique.

Il y a 3 niveaux. A partir du niveau 1, le masque doit être remis, au niveau 2 s'ajoute la limitation du brassage des enfants et au niveau 3, pas de brassage à la cantine.

Présentation du projet d'école et du programme PHARE.

Le nouveau projet d'école a été rédigé et validé l'année scolaire précédente. Je rappelle les 4 axes :

Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir la maîtrise des savoirs : favoriser l'apprentissage de la lecture avec la BCD ; travail en lien étroit avec la coordinatrice Ulis ; utilisation des schémas pour la résolution de problèmes ; liaison cycle 1-cycle 2.

Développer les compétences sociales, cognitives et émotionnelles des élèves à travers un projet commun : les séjours ou sorties scolaires.

Développer les compétences numériques des élèves.

Favoriser l'engagement des élèves dans des projets : organisation de rencontres sportives, jardin d'école, la réduction des déchets.

Le problème se pose pour les compétences numériques par le manque de matériel dans l'école. Un devis pour une classe mobile a été demandé, l'idée de soumettre un projet au budget participatif de l'année prochaine.

Cette année est développé sur le département le programme PHARE « Plan de prévention du harcèlement dans les écoles. »

Toutes les écoles adhèrent pour 2 ans à ce programme, signent une charte et s'engagent à mettre en place le protocole si nécessaire et d'informer les familles et la collectivité sur les ressources.

Le programme repose sur 8 fondements (présentés au vidéoprojecteur) :

1. Mesurer le climat scolaire / 2. Eduquer pour prévenir / 3. Former les professionnels (enseignants) / 4. Intervenir efficacement / 5. Associer les parents et les partenaires. / 6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (niveau collège) / 7. Suivre l'impact des actions / 8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources (pour les enseignants)

Au niveau de l'école, nous allons participer à la journée du harcèlement le 10 novembre, avec des activités autour de ce thème.

Nous maintenons le climat scolaire instauré en continuant à dialoguer avec les parents, les agents et la municipalité dès qu'il y a des difficultés.

Les enseignants invitent les parents à venir discuter dès qu'un problème se fait sentir. La directrice met en place le protocole éducation nationale quand du harcèlement est avéré pour que ça cesse.

Pour les parents et les enfants, en plus du travail avec les enseignants, peuvent bénéficier de soutien grâce aux plateformes téléphoniques de l'état : le 3020 : numéro dédié au signalement des cas de harcèlement, propose écoute, conseil et orientation. / le 3018 pour les cyberviolences. / le 0800 208 820 : numéro vert, plateforme académique. / le 119 : numéro d'urgence à composer lorsqu'un enfant est lui-même victime ou si vous êtes témoin d'une situation de maltraitance envers un enfant.

Mais, la 1^{ère} chose à faire est d'en parler aux enseignants.

Projets et activités de l'année 2022-2023.

L'école se réengage dans l'USEP. La 1^{ère} sortie sportive a eu lieu le 18 octobre pour balle ovale.

Un partenariat avec le tennis de table est en discussion pour le choix de la période d'intervention de l'éducateur.

- Toutes les classes participent aux Incorruptibles : 6 livres à lire dans l'année et vote pour celui qui a le plus plu.

- Mathendordogne : concours de calcul mental

- ENT : l'école dispose à nouveau de l'Environnement numérique de Travail choisi par le Rectorat « Aliénor ».

Le projet de l'année est autour de l'alimentation, avec la demande de labellisation. De nombreuses actions seront menées tout au long de l'année : mise en place et maintien du jardin, confection de menus pour la cantine...

Autour de ce thème, plusieurs activités seront menées : concours d'affiche « J'en mange 5 » ; intervention d'une diététicienne le 8 décembre sur le petit déjeuner ; participation à la coupe de France du potager ; intervention de l'association Les enfants du pays de Beleyme pour aider les classes à mettre en place le jardin.

Projets CM1-CM2 : toujours en lien du jardin, travail autour de la biodiversité, du réchauffement climatique « Plaque le carbone ». Les élèves ont écrit une chanson transmise au professeur de musique du collège pour faire du lien avec les 6^{ème}.

Intervention escrime pour les cycles 3.

Il n'y aura pas de spectacle cette année, mais une présentation dans les classes de ce qui a été fait autour du jardin.

Bilan financier de l'association.

Pour l'année scolaire 2021-2022 : Recettes : 26 819.78€

Dépenses : 30 309.32€

Le département a bien donné 1 128€ de subvention. L'association Fête des gosses avait versé fin d'année scolaire un chèque de 1429€, qui correspondait aux frais supplémentaires supportés par l'association de l'école. Deux dons ont été effectués par 2 personnes, un de 100€ du président de l'ACCAD pour remercier la municipalité de l'aide apportée à l'association et un autre de 1500€ d'un habitant de St Médard. Ce dernier don a été partagé avec la maternelle.

Au 1^{er} septembre 2022, le bilan des écritures et le solde était de 6 735.02€.

Réponses aux questions des parents.

Les parents demandent s'il est possible de prendre un arrêté municipal interdisant de fumer devant l'école. Mme Couzon rappelle que la loi n'interdit pas de fumer sur le domaine public. Des affichages de rappel de conduite à tenir peuvent être posés dans l'allée.

Dernier jour d'école

C'est toujours avec nostalgie, que nous laissons « nos » CM2 partir au collège. Comme chaque année, ils reçoivent un dernier cadeau en souvenir de leur école primaire, 2 dictionnaires (français et leur 1^{ère} langue au collège). Suivi d'un barbecue organisé par les agents communaux.



CANTINE

Plateforme « ma cantine »

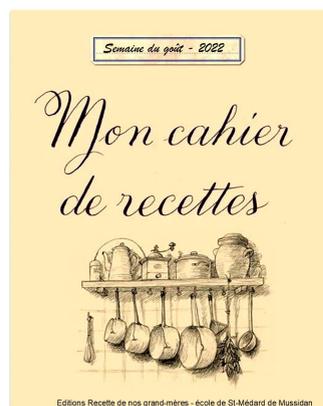
La cantine de St-Médard de Mussidan s'y inscrira à partir de janvier 2023.

En septembre, le Gouvernement a lancé une campagne nationale afin d'inciter les gestionnaires de cantines à s'inscrire à la plateforme "ma cantine". Ce portail numérique met à leur disposition des outils pour les accompagner dans leur projet de restauration durable, pour suivre les avancées et informer les convives, ainsi qu'une communauté d'entraide.

Cette plateforme gouvernementale vise à aider les acteurs de la restauration collective à mieux comprendre la loi Egalim, promulguée en novembre 2018, ainsi que la loi Climat et Résilience d'août 2021, qui comportent des objectifs ambitieux en matière d'alimentation durable et de qualité.

<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr>

Semaine du goût



Cette année, pour la semaine du goût, les recettes de grands-mères étaient à l'honneur.

Lundi 10 octobre

Tourin à la tomate *Manon C.*
Pâte à la carbonara *Gianni*
Mousse au chocolat

Mardi 11 octobre

Soupe au fromage
Escalope de volaille à la crème
Riz
Le « Millassou de mamie » *Emma*

Jeudi 13 octobre

Oeuf mimosa *Justine A.*
Poulet frites
Riz au lait *Éthan V.*

Vendredi 14 octobre

Vermicelle
Bœuf *(de la ferme)* bourguignon *Amine*
Pomme vapeur
Gâteau au chocolat « Mamie » *Maria*

Bûche de Noël, sucettes au chocolat

Cette bûche, créative et gourmande, fera envie aux petits et aux grands ! Si vous avez de nombreux enfants prévus pour votre repas de Noël, c'est peut-être l'occasion de leur préparer une bûche spéciale. Celle-ci est faite de biscuits Joconde (l'un des biscuits de base de la pâtisserie française) et d'une chantilly au chocolat ultra fondante. Vous pouvez être sûr qu'ils viendront se mettre à table avec un tel dessert. En version express, vous pouvez remplacer les disques de biscuits Joconde par des sablés tout prêts.

FACILE > PRÉPARATION: 1H20 > CUISSON: 10 MIN > REPOS: 12H

Pour la chantilly chocolat :

150 g de chocolat noir (52% de cacao)
200 g de crème liquide entière (135 g + 65 g)

Pour les biscuits joconde :

75 g de sucre glace
70 g de poudre d'amande
2 gros œufs
25 g de farine de blé
60 g de blancs d'œufs
12 g de sucre en poudre



POUR LA CHANTILLY CHOCOLAT :

1. Mettez le bol et le fouet au réfrigérateur (idéalement la crème fraîche liquide doit rester 1 nuit au réfrigérateur).
2. Faites fondre le chocolat au bain marie.
3. Faites chauffer la crème (65 g).
4. Versez la crème sur le chocolat en trois fois et mélanger entre chaque.
5. Battez les 135 g de crème restante en chantilly (avec le fouet et le bol froid).
6. Incorporez délicatement la chantilly à la ganache (la ganache ne doit pas être trop chaude pour ne pas faire fondre la chantilly).
7. Réservez au frais dans une poche à douille.

POUR LES BISCUITS :

1. Pendant ce temps, dans un saladier, mélangez le sucre et la poudre d'amande.
 2. Dans un bol, fouettez les œufs.
 3. Ajoutez le sucre et la poudre d'amande. Fouettez longuement pour avoir un ruban.
 4. Incorporez la farine tamisée.
 5. Battez les blancs d'œufs en neige puis meringuez-les avec le sucre en poudre.
 6. Ajoutez-les délicatement à la préparation à l'aide d'une spatule souple.
 7. Versez la pâte sur une plaque de silicone (il ne faut pas qu'elle dépasse 1 cm).
 8. Faites cuire 8 à 10 min dans le four préchauffé à 180 °C.
- Montage :
1. Utilisez des cercles de 6,5 cm pour découper les biscuits.
 2. Réalisez les sucettes avec au centre la chantilly chocolat et laissez prendre au réfrigérateur à plat minimum 12 heures.
 3. Au moment de servir, décorez le tour avec des Smarties.

<https://odelices.ouest-france.fr/>



Pause récréative

LE SAVIEZ VOUS ?

Pourquoi « La bûche de Noël » ?

Autrefois, la bûche ne se mangeait pas et elle n'était autre qu'une vraie bûche de bois. Cette dernière était coupée pour les fêtes, puis mise au feu au retour de la messe de minuit. Elle brûlait jusqu'au lendemain matin, les cendres étaient conservées toute l'année, pour protéger la maison, puis remises au feu l'année suivante avec la nouvelle bûche. Pour ce qu'il en est de la pâtisserie, elle a vu le jour en 1945.

2. Saviez-vous qu'il faut boire du lait pour apaiser les brûlures qui sont dues aux piments grâce à la caséine qui se trouve dans les produits laitiers.

Expression :

« ÇA NE MANGE PAS DE PAIN » vient du XVII^{ème} siècle.

Le pain alors denrée primordiale représentait la base de l'alimentation des paysans et la part la plus importante du budget d'un foyer. Il est essentiel à la survie et consommé en grande quantité.

Cette expression signifie donc le fait que tout ce qui ne coûte pas de pain est insignifiant, n'a pas d'impact sur le stock de pain alors pourquoi s'en priver ?



Carte en patois

Liens WEB

Office de tourisme

<https://www.tourisme-isleperigord.com/>

Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord

<https://isle-et-crempse-en-perigord.fr/>

■ NAISSANCE

31/07/2022 : Ambre LAROZE KNAUREK Ambre

03/08/2022 : Nino Marino GRASSI

09/08/2022 : Khadija STIBI Nawell

20/09/2022 : Aaron Jacques Gaston LE PEMP

30/10/2022 : Ethann, Erwan, Keynan SEVERIN

■ MARIAGE

16/07/2022 : Emmanuelle GEORGES et Cédric VARLET

13/08/2022 : Olivia PEREZ GIRET et Dimitri LAROZE

20/08/2022 : Célia TRIMOULET et Gabriel DELORT

24/09/2022 : Isabelle DESROZIER et Patrick MARIN

26/10/2022 : Annie CALLENS et Jean-Claude BEAUGIER

29/10/2022 : Céline VINCENT et Cédric LAPIERRE

19/11/2022 : Cindy PEREZ et David LOUSTALOT ZAUZERE

■ DÉCÈS

23/06/2022 : **Claudine Andrée RISPAL** épouse de Jean-Jacques

10/07/2022 : **Maurice Augustin Léon LEMAIRE** époux de Aline Marceline Gilberte MARLIAC

16/07/2022 : **Gilbert François DUNOGIER**

20/07/2022 : **Marthe GOOTJES** veuve de Pierre MONSET

04/08/2022 : **Anny Mireille Andrée MALFROID** veuve de Marc Raymond REBEYROL

29/08/2022 : **Charles Roger Jean LOZAC'H** époux de Rose Juliette POMAREZ

05/09/2022 : **Ginet PEYRUCHAUD** époux de Yvette Raymonde SOUBIALE

08/09/2022 : **Michèle SABLIER** épouse de Serge FERRANT

11/09/2022 : **Chantal Bernadette CASSEIGNE** épouse de Jean-Paul PORCHER

07/10/2022 : **Noëla Maximilienne DUDIGNAC** veuve de Joseph Séraphin Jacques CUENCA

14/10/2022 : **Odette Pierrette Georgette LEROUX** veuve de Charles VINCENT

ETAT CIVIL



SAINT MÉDARD DE MUSSIDAN

MARCHÉ DE NOËL

à la Salle
des fêtes

SAMEDI 17 DÉC. 2022

NOMBREUX EXPOSANTS,

A PARTIR DE 10 H

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION
FÊTE DES GOSSES ET DU SECOURS POPULAIRE



ANIMATIONS GRATUITES :

SPECTACLE POUR ENFANTS

MANÈGE À PÉDALES "L'AÉROFAB"



11H ET 14H30 : ARRIVÉE PRÉVUE DU PÈRE NOËL
(avec présence d'un photographe)

